



Devaluation sur une vente de maison?

Par **Albert83**, le **04/08/2019** à **20:37**

Bonjour

Le vendeur avait en sa possession 3 maisons mitoyennes. J'ai acheter une maison de sorte a ce que j'ai qu'un seul voisin sur un coté.

L'autre côté appartient toujours au vendeur, il m'avait empressément assuré qu'il n'y aurai rien sur le terrain sauf un petit garage pour entreposé des outils.(le permis avait déjà ete accepter depuis plusieurs mois)

Aujourd'hui 3 ans plus tard. Le garage est plus haut que ma maison (il a surélevé les fondations de au moins 80cm, il depasse donc la hauteur de son permis de construire) et le garage est a moins de 2m50 de ma maison.

Cela m'embêter mais je n'avais rien dit, aujourd'hui surprise il vient de transformer le garage (toujours en construction, il est hors eau) en habitation.

Il m'a assurer qu'on lui avait accorder le permis, sauf qu'il n'est pas encore afficher.

Ma question est :

Est ce que je peux faire quelques choses pour son garage qui est trop coller a la mienne? En sachant que le code de l'urbanisme dans la zone pre defini stipule minimum 5 metres

Cela m'ennuie beaucoup car du coup je vais etre entouré de voison et il y a donc dévaluation de ma maison